

19/4) Approbation d'une dépense de 16.832. frs. pour installation de deux postes supplémentaires aux Groupe Scolaire "Candide AZEMA", route de Montgaillard à St-Denis.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver la dépense relative aux frais d'une installation de deux postes supplémentaires au Groupe Scolaire "Candide AZEMA", route de Montgaillard à Saint-Denis.

Cette dépense dont le montant s'élève à 16.832. frs. sera imputée sur les crédits du chapitre 64 du budget primitif de 1964 et se décompose comme suit :

- taxe d'installation.....	3.750.-
- travaux.....	13.082.-
	<hr/>
	soit..... 16.832. frs.
	<hr/> <hr/>

Approuvé
 St-Denis, le 19 Décembre 1964
 P/le Préfet
 le Secrétaire Général
 Signé: J. Claudonot

Adopté à l'unanimité.